



# BULLETIN

## POLICY

## POLITIQUE

ISSUE ÉMISSION	DATE		
178	2004	07	09
	Y-A	M	D-J

### What is new/changed?

The following Commissioner's Directives have been revised to include principles related to searching, that respect cultural differences and to describe how the policies apply to Community Correctional Centres:

- 566-3 – Inmate Movement;
- 566-4 – Inmate Counts;
- 566-7 – Searching of Inmates;
- 566-8 – Searching of Staff and Visitors;
- 566-9 – Searching of Cells, Vehicles and other Areas of the Institution;
- 568-5 – Management of Seized Items; and
- 740 – Work Releases.

### Why was the policy changed?

CSC continuously looks for means to improve its policy framework, and wishes to ensure that any barriers for successful reintegration of Aboriginal offenders are removed. These are the first CDs to be revised to include principles related to respect for cultural diversity.

Paragraph 26 of CD 568-5 has been added to ensure the proper disposition of the item(s) of religious or spiritual significance. Paragraph 16 has been amended to conform with the retention period as is set out in the departmental Records Disposition Authorities.

Paragraph 10 of CD 566-7 was deleted because it did not represent CSC's position on the strip searching of members of the opposite sex under emergency conditions.

A new paragraph has been added to CD 566-3 to ensure movement procedures are in place that permit inmate movement to and from religious and cultural events or ceremonies to the greatest extent possible.

### Qu'est-ce qui est nouveau ou a été modifié?

On a révisé les directives du commissaire suivantes afin d'y refléter des principes ayant trait aux fouilles et visant à respecter les différences culturelles ainsi que d'y préciser comment les politiques s'appliquent aux centres correctionnels communautaires :

- 566-3 – Déplacements des détenus;
- 566-4 – Dénombrement des détenus;
- 566-7 – Fouille des détenus;
- 566-8 – Fouille du personnel et des visiteurs;
- 566-9 – Fouille de cellules, de véhicules et d'autres secteurs de l'établissement;
- 568-5 – Gestion des objets saisis;
- 740 – Placements à l'extérieur.

### Pourquoi la politique a-t-elle été modifiée?

Le SCC cherche constamment à améliorer son cadre de politiques et désire s'assurer que tout obstacle à la réussite de la réinsertion sociale des délinquants autochtones est éliminé. Les directives précitées sont les premières que l'on révisé en vue d'y refléter les principes touchant le respect de la diversité culturelle.

Le paragraphe 26 de la DC 568-5 a été ajouté afin de s'assurer que l'on dispose des objets à caractère spirituel ou religieux de façon appropriée. Le paragraphe 16 a été modifié afin de respecter la période de conservation établie dans les autorisations ministérielles de disposer des documents.

On a supprimé le paragraphe 10 de la DC 566-7 car celui-ci ne correspondait pas à la position du SCC concernant les fouilles à nu effectuées par une personne du sexe opposé dans des situations d'urgence.

Un paragraphe a été ajouté dans la DC 566-3 en vue de s'assurer que des procédures sont en place afin de permettre, autant que possible, aux détenus de se déplacer pour assister à des cérémonies et des événements culturels ou religieux.

Principles have been added to CD 566-4 to ensure that court procedures respect cultural and religious issues.

Paragraphs 13 and 21 of CD 740 have been changed to ensure Elder and Native Liaison Officer input is sought in all work release decision-making processes.

Regions have also raised a number of policy issues through the Management Control Framework relating to Searches, Inmate Count and Movement in CCCs as well as Work Releases. A need to modify exiting policies was identified and approved by EXCOM.

As a result, minor amendments were made to CDs 566-3, 566-4, 566-7, 566-8, and 566-9 to clarify the policy related to searches conducted in CCCs. CD 740 was also changed to ensure inmate consent was documented by having them sign the work release permit.

#### **What is the purpose of the change?**

The CDs have been revised to ensure that spiritual/religious/sacred items are treated with respect and that cultural considerations are taken into account at all times.

In addition, the CDs have been revised to address compliance issues raised by Management Control Framework packages 6 and 7.

#### **How was it developed?**

The policy changes were developed in consultation with the following branches of National Headquarters: Policy, Security, Legal Services and Aboriginal Initiatives. The Women Offender Sector was also consulted regarding the removal of paragraph 10 from the former CD 566-7 regarding Emergency Searches.

#### **Accountability?**

CSC staff involved in searching of staff, visitors, inmates and all areas of an institution, including CCCs.

On a ajouté des principes dans la DC 566-4 de sorte que les procédures de dénombrement prennent en compte les questions relatives à la religion et à la culture.

Les paragraphes 13 et 21 de la DC 740 ont été modifiés afin que l'on tienne compte des observations des Aînés et des agents de liaison auprès des Autochtones lors de la prise de décisions concernant des placements à l'extérieur.

Les régions ont également soulevé des questions de politique dans le cadre des Outils de surveillance de la gestion en ce qui a trait aux fouilles, aux dénombrements et aux déplacements des détenus dans les CCC, ainsi qu'aux placements à l'extérieur. On a déterminé que les politiques existantes devaient être modifiées, et le Comité de direction a approuvé cette décision.

On a donc apporté des modifications mineures aux DC 566-3, 566-4, 566-7, 566-8 et 566-9 afin de préciser la politique relative aux fouilles menées dans les CCC. La DC 740 a aussi été modifiée pour faire en sorte que l'on enregistre le consentement détenu en demandant à ce dernier d'apposer sa signature sur le permis de placement à l'extérieur.

#### **Quel est l'objectif du changement?**

La révision vise à faire en sorte que les objets spirituels, religieux ou sacrés soient traités avec respect et que les considérations d'ordre culturel soient prises en compte en tout temps.

En outre, la révision des directives précitées vise à régler les questions soulevées dans les séries 6 et 7 des Outils de surveillance de la gestion.

#### **Comment la politique a-t-elle été élaborée?**

On a consulté les responsables des Politiques, de la Sécurité, des Services juridiques et des Initiatives pour les Autochtones à l'administration centrale. De plus, des consultations ont été menées auprès du Secteur des délinquantes par rapport à la suppression du paragraphe 10 de la DC 566-7 portant sur les fouilles d'urgence.

#### **Y aura-t-il des comptes à rendre?**

L'obligation de rendre compte incombe au personnel du SCC qui s'occupe de la fouille des employés, des visiteurs, des détenus et de tous les secteurs des établissements, y compris des CCC.

**Who will be affected by the policy?**

CSC staff involved in searching of staff, visitors, inmates and all areas of an institution, including CCCs.

**Expected cost?**

None.

**Other impacts?**

None.

**Qui sera touché par la politique?**

Les membres du SCC qui s'occupent de la fouille des employés, des visiteurs, des détenus et de tous les secteurs des établissements, y compris des CCC.

**Quels coûts prévoit-on?**

Aucun.

**Y aura-t-il d'autres répercussions?**

Aucune.

CONTACT :	Jason Cormier, Security Division / Division de la sécurité Anne Kelly, Offender Programs and Reintegration / Programmes et réinsertion sociale des délinquants	TEL./TÉL. :	(613) 992-8383 (613) 995-6547
-----------	--	-------------	----------------------------------